

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL

Le Mercredi Dix Sept Décembre Deux Mil Vingt Cinq à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical du SIVU de l'Enfance, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de André-Jean VIEAU.

ETAIENT PRESENTS : Julie AUBRY, Olivier AUNEAU, Arnaud BOUYER, Florent CAILLET, André-Jean VIEAU, Séverine LENOBLE, Delphine CLOUET, Christelle PHILIPPEAU, Freddy SOURISSEAU, Nadia KNOEPFFLER, Solenne HAMEL-GUITTON Jean-François ORHON, Patrick BUCHET, Amélie CORNILLEAU, Murielle BODINIER, Isabelle LEFOL-ANDRE et Stéphane MELLIER.

ETAIENT EXCUSES : Mélanie COTTINEAU, Katharina THOMAS, Camille FRESNEAU,

ETAIENT ABSENTS : Christophe GRANGE,

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle LEFOL-ANDRE est désignée secrétaire de séance.

POUVOIRS : Mélanie COTTINEAU à André-Jean VIEAU, Katharina THOMAS à Florent CAILLET, Camille FRESNEAU à Séverine LENOBLE

Objet de la délibération

Convocation le 11 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 21

Nombre de conseillers présents ou représentés : 20

Publié le 19 décembre 2025

2025-031 - FINANCES - TARIFS 2026 - ACCUEIL DU MERCREDI, ACCUEIL DE LOISIRS, CAMPS ET STAGES

Rapporteur : André-Jean VIEAU

Le Président rappelle que les résidents des communes membres du SIVU de l'Enfance bénéficient depuis 2018 de tarifs calculés aux taux d'effort pour les tarifs de l'accueil du mercredi, de l'accueil de loisirs sans hébergement et des camps ou stages.

Les usagers payeurs domiciliés hors du SIVU de l'Enfance sont soumis pour leur part à un tarif forfaitaire.

Chaque année il est proposé une revalorisation des tarifs selon l'inflation sur la base de l'indice des coûts à la consommation harmonisé (IPCH). L'inflation constatée à fin novembre 2025 est en variation positive 0,90%.

Les tarifs suivants sont donc soumis à l'approbation des conseillers syndicaux.

	Tarifs SIVU			Forfait Hors SIVU
	Taux d'effort	Tarif plancher	Tarif plafond	
Journée avec repas	1,76%	3,49 €	35,00 €	46,14 €
Journée avec repas PAI	1,41%	2,85 €	28,37 €	38,64 €
Absence justifiée journée avec repas	20% du tarif calculé			9,22 €
1/2 journée avec repas	1,16%	2,92 €	23,34 €	32,97 €
1/2 journée avec repas PAI	0,84%	1,66 €	16,70 €	25,46 €
Absence justifiée 1/2 journée avec repas	20% du tarif calculé			6,60 €

1/2 journée sans repas	0,65%	0,59 €	12,84 €	19,78 €
Absence justifiée 1/2 journée sans repas		20% du tarif calculé		3,96 €

AUTRES TARIFS

Petit déjeuners	0,97 €
Pénalité de retard par 1/2 heure	7,00 €

TARIFS DES CAMPS ET STAGES

	Tarifs SIVU			Forfait Hors SIVU
	Taux d'effort	Tarif plancher	Tarif plafond	
Stage	2,26%	5,10 €	39,59 €	48,57 €
Absence justifiée stage		20% du tarif calculé		9,72 €
Camps "Ancenis-Saint-Géron plage"	2,81%	9,32 €	42,00 €	51,41 €
Absence justifiée "Ancenis-Saint-Géron plage"		20% du tarif calculé		10,28 €
Camps extérieurs	3,15%	14,02 €	44,34 €	54,06 €
Absence justifiée "camps extérieurs"		20% du tarif calculé		10,82 €

Tarifs SIVU = votre QF x taux (dans la limite des tarifs mini et maxi) x nombre de jours

Le tarif absence justifiée sera appliqué pour une absence justifiée après confirmation du séjour.
En l'absence de justificatif après confirmation, la totalité du coût du séjour sera demandé.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'état détaillé des tarifs proposés ci-dessus ;

CONSIDÉRANT l'inflation constatée à fin novembre 2025, à savoir 0,90 % ;

Après avis du bureau du SIVU de l'Enfance du 03 décembre 2025.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant:

Présents ou représentés : 20

Votants : 20

Abstentions : 0

Exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

APPROUVE comme indiqué ci-dessus les tarifs de l'accueil du mercredi, de l'accueil de loisirs sans hébergement et des camps ou stages applicables à compter du 4 juillet 2026.

AUTORISE monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,
André-Jean VIEAU

Par délégation, la Directrice du SIVU de l'Enfance
Christine PRIGENT



A handwritten signature in black ink, appearing to read "A. Vieau".